BULLETIN AGROMÉTÉOROLOGIQUE

Situation météorologique

Situation pluviométrique

Les activités pluvio orageuses bien que faibles à modérées se sont poursuivies durant cette décade sur la quai totalité du pays.

Au Nord, la région de Saint Louis a reçu de bonnes pluies du 05 au 07 octobre avec des cumuls variant entre 20 et 50mm. Les départements de Kébémer et de Linguère ont aussi connu une fin de décade assez pluvieuse avec les postes de Darou Mousty et Barkedji qui ont enregistré respectivement 23.3 mm et 26.7 mm.

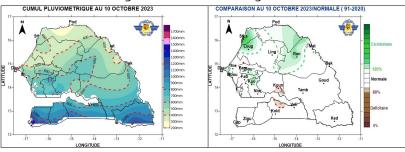
La façade Ouest a reçu aussi des pluies mal réparties dans l'espace, mais importantes par endroits. Les cumuls décadaires ont varié entre 17mm et 50mm sur l'axe Mbour– Thiadiaye-Dakar Yoff.

Au Centre, si la région de Diourbel a été faiblement arrosée, tel n'a pas été le cas pour les régions de Fatick, Kaolack et Kaffrine qui ont reçu des pluies bien réparties dans le temps et dans l'espace. Ces cumuls de la période qui ont évolué entre 18 mm à Paoskoto et 82.6mm à Birkelane ont été très bénéfiques pour les derniers semis en phase de maturation.

L'Est du pays a été plus pluvieux que la décade précédente. En 5 à 6 jours de pluies, les quantité reçues ont par moment dépassé 100mm dans la région de Kédougou.

Au Sud, hormis les journées du 1^{ier}et du 8 octobre, des pluies ont été notées tous les jours. Les cumuls de la période ont évolué entre 46 mm à Médina Yoro Foula et 139 mm au Cap Skirring.

Les cumuls saisonniers ont évolué entre 230.6mm à Dagana et 1648.6mm au Cap Skirring. La situation comparée à la normale 1991-2020 est normale à excédentaire avec un léger déficit sur l'axe Koungheul-Médina Yoro Foula.



Perspectives pour la deuxième décade du mois d'Octobre

Des orages et pluies d'intensités faibles à modérées seront régulièrement notées du 11 au 13 octobre 2024 dans les régions Sud (Casamance, Sénégal oriental), Centre (Kaffrine, Kaolack, Fatick) et sensiblement sur les localités de Diourbel, Thiès et Dakar.

A partir du 14 octobre jusqu'en fin de décade, les conditions atmosphériques seront stables sur l'ensemble du territoire par conséquent une accalmie sera de mise sur le pays à l'exception de la zone Sud où par moments et par endroits des pluies faibles voire modérées seront relevées.

Au Nord, les pluies se feront plutôt rares au cours de cette décade.

Décade du 1 au 10 Octobre 2023

Sommaire

Météo: Poursuite des pluies sur le pays

Hydrologie: Tendance à la baisse sur les cours d'eau

Situation agricole: *Maturation de l'arachide au Nord et au Centre du pays*

Situation pastorale: Départ en transhumance de certains éleveurs dans le Podor (Bokké Dialoubé) du fait d'un tapis herbacé très faible

Suivi de la végétation: Indice de végétation faible dans certaines zones du département de Podor

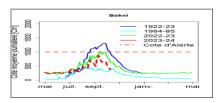
Situation des marchés: Première récolte en vert de l'arachide, du maïs et du niébé sur le marché

Cumul au 10 Oct (mm)			
Stations	2023	2022	Normale 1991-2020
Saint Louis	468.3	328.8	256.3
Podor	291.6	206.7	230.4
Matam	320.0	594.0	394.4
Ranérou	614.1	639.0	425.1
Louga	443.5	437.9	307.3
Linguère	436.8	446.1	416.5
Diourbel	713.7	722.8	506.4
Bambey	599.4	492.4	505.1
Thiès	486.2	5476	429.0
Mbour	633.6	771.0	536.5
Dakar Yoff	454.8	791.9	385.4
Fatick	649.8	1034.1	581.7
Kaolack	682.5	809.2	609.7
Kaffrine	725.4	836.6	629.7
Koungheul	510.4	876.7	696.4
Nioro du Rip	843.0	1059.8	747.8
Tamba	634.0	868.8	699.6
Goudiry	525.7	750.1	592.9
Bakel	629.3	731.2	557.9
Kédougou	1211.9	925.7	1162.8
Kolda	1106.3	1247.2	1021.7
Sédhiou	945.7	1304.7	1051.1
Vélingara	856.5	969.7	856.3
Ziguinchor	1252.8	1650.2	1317.7
Cap Skirring	1648.6	1738.9	1201.0

Situation hydrologique

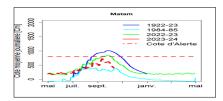
Station hydrométrique de Bakel

A la station hydrométrique de Bakel, la situation se présente comme suit: le plan d'eau est passé de 527 cm le 01 Octobre à 373 cm le 10 Octobre. La tendance est à la baisse de 153 cm. Sur la même période, le niveau actuel du fleuve à Bakel est en deçà (309 cm) de son niveau de l'année hydrologique dernière (2022-2023). Comparé aux années hydrologiques de la plus forte et faible hydraulicité, le niveau est respectivement largement inférieur de 610 cm et supérieure 89 cm en moyenne (Figure 1).



Station hydrométrique de Matam

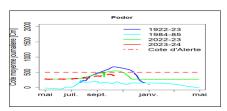
A la station hydrométrique de Matam, la situation se présente comme suit: le niveau d'eau est passé de 564 cm le 01 Octobre à 404 cm le 10 Octobre. La tendance est à la baisse de 160 cm. Le niveau actuel du fleuve à la même période est inférieur à 298 cm par rapport à celui de l'année hydrologique précédente (2022-2023). Comparé aux années hydrologiques de la plus forte et faible hydraulicité (Figure 2), il est respectivement inférieur de 512 cm et supérieur de 174 cm en moyenne.



Station hydrométrique de Podor

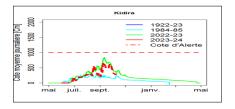
A la première décade d'octobre, la situation se présente comme suit: le niveau de l'eau est passé de 428 cm le 01 Octobre à 388 cm le 10 Octobre. La tendance est à la baisse de 41 cm. La comparaison du niveau de l'eau de cette année avec celui de l'année passée sur la même période montre une baisse de 120 cm en moyenne. Par rapport aux années de forte et de faible hydraulici-

té (Figure 3), le niveau de cette année est respectivement inférieur 244 cm et supérieur de 279 cm en moyenne).



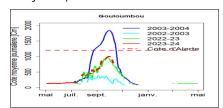
Station de Falémé à Kidira

La situation hydrologique de la Falémé à la station de Kidira se présente comme suit: le niveau de l'eau est passé de 382 cm le 01 Octobre à 300 cm le 20 Octobre. La tendance est à la baisse de 82 cm. Ce niveau actuel est en deçà de 82 cm de celui de l'année dernière sur la même décade. Le niveau de la plus faible hydraulicité (1984-1985) de la Falémé est supérieur de 149 cm (Figure 4) en moyenne.



Station hydrométrique de Gouloumbou

La situation hydrologique de la Gambie à la station de Gouloumbou se présente comme suit: le niveau de l'eau est passé de 1004 cm le 01 Octobre à 796 cm le 10 Octobre. La tendance est à la baisse de 209 cm. Ce niveau actuel est en dessus de 102 cm de celui de l'année dernière sur la même décade. Par rapport aux années de forte et de faible hydraulicité (Figure 3), le niveau de cette année est respectivement inférieur 840 cm et supérieur de 750 cm en moyenne).



Situation agricole

A Kédougou, La première vague de semis est au stade début maturité pour le fonio et le maïs. L'arachide est au stade remplissage à début maturité. Le riz et le sorgho sont au stade épiaison - floraison. La deuxième vague de semis est au stade remplissage pour le fonio et le maïs. L'arachide est au stade formation de gousses, le riz et le sorgho sont en montaison. La troisième vague de semis est au stade gynophorisation pour l'arachide, le maïs est en montaison, le riz est en tallage à montaison.

A Tambacounda: En ce qui concerne les premiers semis on note la formation des gousses pour l'arachide, le mil et le maïs sont en phase de maturité, le riz en initiation paniculaire, le sorgho en épiaison. Deuxièmes semis sont en formation des graines pour le mil et le maïs, des gousses pour l'arachide, le sorgho en montaison. Troisièmes semis: l'arachide en gynophorisation; le maïs en floraison, le riz en tallage.

Situation agricole (suite)

A Sédhiou, dans le département de Sédhiou, la première vague de semis à sec du mil souna est au stade de formation grain – maturation, le maïs de case est au stade maturité - récolte. L'arachide est au stade formations de gousses – maturité et le riz est en floraison-épiaison. Pour la deuxième vaque de semis, l'arachide est au stade floraison – gynophorisation – formation de gousses –remplissage des gousses, le maïs est floraison et le riz en épiaison – montaison – initiation paniculaire. Dans le département de Bounkiling, il y a plusieurs vagues de semis à sec et humide du mil est au stade fécondation. Le sorgho est au stade épiaison et l'arachide en floraison -gynophorisation. Le riz est au stade montaison épiaison et le maïs en récolte en verte. Dans le Goudomp, la première vague de semis, du mil souna est en maturité complète, le maïs de case est au stade récolte verte, l'arachide en pleine floraison – formation de gousses, le sorgho est au stade maturation. Le riz est au stade plein montaison – début épiaison floraison et le niébé est en formation de gousses maturation. La deuxième vaque de semis du maïs est au stade maturation.

A Kaffrine, le mil souna est au stade maturation des grains, l'arachide est en maturation, le maïs est en maturation des graines. Le niébé est en maturation. Le sorgho est en formation de graine. Le sésame est en remplissage de gousses et le riz pluvial est maturation formation de graine.

A Kaolack: Pour la première vague de semis: l'arachide, le mil et le maïs sont au stade de maturation. Pour la deuxième vague de semis: l'arachide est au stade de remplissage des graines, le mil, le maïs, le sésame, le riz et la pastèque sont au stade de fructification/ début maturation, le niébé est au stade de maturation et récolte, Pour la troisième vague de semis, l'arachide, le maïs, le sésame, le riz, le sorgho, le niébé et la pastèque sont au stade de fructification.

A Fatick, pour la première vague de semis, l'arachide est au stade maturation, le mil est au stade maturité complète, le mais est en maturité, la pastèque est en maturation et le riz en montaison- épiaison. Pour la deuxième vague de semis, l'arachide est au stade remplissage de

gousses, maturation et le mil en grains vitreux et la pastèque grossissent des fruits-maturation.

A Louga: pour la première vague de semis, le mil Souna est au stade début récolte - maturation. L'arachide est au stade formation des gousses – maturation – début récolte. Le niébé est au stade récolte maturation – remplissage de gousse. Le maïs de case est en maturation récolte. Le maïs plein champ est début de récolte remplissage de graine, La pastèque est en récolte. Pour la deuxième vague de semis, l'arachide est au stade formation de gousses – gynophorisation, maturation. La pastèque est formation des fruits-floraison.

A Matam: dans le département de Ranérou, l'arachide est au stade remplissage de gousses et le niébé au stade récolte pour la première vague, Le mil en floraison, le sorgho en épiaison et le mais en floraison, le sésame en apparition de bouton floraux et la pastèque en ramification floraison et début récolte. Dans le département de Kanel, la première vague de semis de l'arachide est au stade remplissage de gousse, le mil est en début floraison, le niébé est en récolte verte, le sorgho et le mais sont en épiaison. La deuxième vague de semis, l'arachide est au stade remplissage de gousse, le niébé en floraison récolte verte, et le sorgho est en épiaison. Dans le département de Matam, pour la première vague, le riz est au stade tallage. L'arachide est au stade remplissage de gousse, le mil en épiaison- floraison, le niébé en début récolte. La deuxième vague de semis, l'arachide est en formation de gousses, le niébé en floraison, le sorgho en épiaison et le riz en tallage.

A Thiès: les semis à sec du mil sont au stade maturation - récolte. La première vague de semis de l'arachide est au stade remplissage de gousses - maturation. Le niébé est pleine phase de maturation pour les variétés à cycle long, récolte pour les variétés précoces. Le manioc est en phase ramification. Pour la deuxième vague, l'arachide est au stade remplissage de gousses, maturation. Le maïs est stade maturation, le sorgho est en épiaison - floraison, le manioc est en bonne reprise, plantations continues et le riz est au stade montaison.

Situation phytosanitaire

Les oiseaux granivores

Dans le département de Dagana, une concentration d'oiseaux ègranivores (*Quelea quelea, Passer leutus*) est constatée dans les zones habituelles de reproduction (Typha australis). Suite à une prospection de 215 ha, 70 ha ont été identifiés et traités avec du fenthion 640 UL.

Les sauteriaux

- Au niveau des parcelles d'Asiyla la situation reste toujours marquée par la présence d'*Anacridium melanorhodon* qui ont majoritairement fait leur dernière mue et atteint le stade de jeunes

ailés (très mobile). Environ 50% des superficies infestées ont été sauvées avec la combinaison de plusieurs moyens d'intervention que sont l'hélicoptère de la DPV, les UPV et les applicateurs manuels.

- Des infestations de larves d'Ornithacris cavrosis, Acanthacris ruficornis, d'Oedaleus senegalensis, de Kraussaria angulifera et d'ailés de Diabolocatantops axillaris (5 à plus de 10 ind/m2 avec une dominance de l'espèce Ornithacris cavroisis) sont notées sur jachère, arachide (gynophorisation), niébé (floraison et fructification) et maïs hybride (en cours de maturation) entrainant des défoliations moyennes à sévères sur les cultures. Ces attaques sont observées dans les communes de Gniby, Diamagadio (département de Kaffrine) et d'Arafat (Département Koungheul). Les 210ha infestés ont été traités par les UPV avec du Titan 25 EC

Situation pastorale

La Situation alimentaire, l'état du cheptel et des pâturages

Le pâturage est bien fourni avec une biomasse assez importante au Sud, Sud-est, Centre du pays et dans la région de Matam, moyennement fourni avec des disparités éco-géographiques conséquentes les départements de Louga, Linguère et peu fourni dans le département de Kébémer et une partie du département de Podor. En effet, Le pâturage est inégalement réparti dans le département de Podor car certaines localités le fourrage est quasi inexistant notamment dans les arrondissements de Thillé Boubacar et de Gamadji Saré, dans le bas et le moyen diéri et une partie du département de Dagana où certains éleveurs s'apprêtaient déjà à transhumer du fait de la rareté du pâturage. La situation des pâturages est aggravée par les pluies recueillies dans la nuit du jeudi au vendredi 07 octobre ; car une bonne partie du fourrage en début de dessèchement est entrain de pourrir avec comme corollaire des problèmes digestif (diarrhée) chez les animaux. La sensibilisation des éleveurs pour la constitution de réserves fourragères continue toujours dans tout le pays.

Abreuvement du bétail

L'abreuvement du cheptel se fait principalement au niveau des mares et au niveau du fleuve et ses défluents dans la vallée du fleuve Sénégal.

Etat d'embonpoint du cheptel.

L'état d'embonpoint des animaux est bon et un niveau de production laitière très importante.

Mouvement du bétail

Le départ en transhumance certains éleveurs dans la zone de Bokké Dialloubé et aussi la présence de beaucoup de transhumants dans le département de Podor en provenance du Sud du pays (région de Tamba).

Situation zoosanitaire

Durant la première décade, dans le cadre du Système national de Surveillance épidémiologique des maladies animales et au titre de la surveillance passive, treize (13) Chefs des Services régionaux de l'Elevage et des Productions animales de Saint-Louis, Kolda, Kaffrine, Kaolack, Louga, Sédhiou, Fatick, Dakar, Diourbel, Kédougou, Tambacounda, Matam et Thiès ont rapporté des suspicions de : botulisme chez les espèces bovine, caprine, équine et ovine ; charbon symptomatique, dermatophilose chez les espèces bovine et ovine ; dermatose nodulaire contagieuse bovine ; distomatose chez les espèces bovine et ovine ; ecthyma contagieux ; entérotoxémie ; fasciolose ; fièvre aphteuse chez les espèces bovine et ovine ; gale ; gourme équine ; lymphangite épizootique ; maladie de Gumboro ; maladie de Newcastle ; parvovirose canine ; pasteurellose aviaire ; pasteurellose chez les espèces bovine, caprine et ovine ; peste des petits ruminants ; pullorose ; rage ; salmonellose aviaire (dinde) ; tétanos ovin ; theilériose bovine ; trypanosomose ; variole caprine.

Au total, cent cinquante-trois (153) foyers de suspicions de maladies ont été rapportés. Les trois (03) maladies dominantes sont :la pasteurellose chez les espèces bovine, caprine et ovine pour 37 foyers; la fièvre aphteuse chez les espèces bovine et ovine pour 22 foyers ; la dermatophilose chez les espèces bovine et ovine pour 18 foyers.

Suivi de la végétation

1. Indice de Végétation (NDVI: Normalized Difference Vegetation Index)

A la troisième décade du mois de septembre, le développement de la végétation se poursuit normalement sur l'étendue du territoire national avec des valeurs du NDVI qui sont moyennes à fortes. Cependant, dans certaines zones du département de Podor les valeurs du NDVI restent toujours faibles même si de légères améliorations sont notées (Figures 1a, 1b et 1c). Au niveau du département de Ranérou, le profil NDVI suit la moyenne de la série historique depuis le début de la saison des pluies (Figure 2a). Par contre, le profil NDVI du département de Malem Hodar (zone agricole) est en dessous de la moyenne de la série 1999-2022 depuis la première décade de juillet (Figure 2b), il en est de même que celui du département de Goudiry en zones agricole et pastorale.



Figure 1 : Cartes du NDVI de (a) la première décade, (b) la deuxième décade et (c) la troisième décade de septembre 2023

2. Anomalies de croissance de la végétation (VCI)

Par rapport à la décade précédente, les conditions de croissance de la végétation à la troisième décade du mois de septembre se sont nettement améliorées dans la Zone Sylvopastorale, la Vallée du Fleuve Sénégal, le Bassin Arachidier et une partie du Sénégal Oriental (Figure 3c). Cependant, des conditions de croissance défavorables sont toujours notées dans certaines localités des départements de Tivaouane, Linguère, Matam (au nord) et Podor (Figures 3a, 3b et 3c).

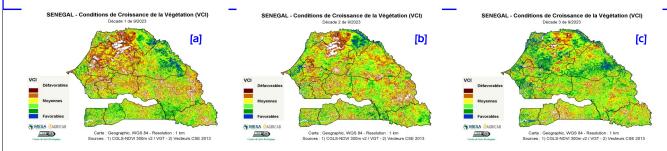


Figure 3 : Cartes du VCI de (a) la première décade, (b) la deuxième décade et (c) la troisième décade de septembre 2023

Suivi des marchés

I – Niveau approvisionnement des marchés

La présence des premiers récoltes en vert de l'arachide, du maïs et du niébé est observé dans certaines zones (centre, sud, et sudest). Par contre les offres des produits locaux secs sont très faibles dans les marchés ruraux de collecte et dans ceux urbains. Ainsi, l'approvisionnement est constitué faiblement de céréales locales sèches (mil, sorgho, maïs), de légumes de grande consommation (oignon et pomme de terre) et majoritairement de riz et maïs importé et de produits humides (arachide, maïs et niébé). Les marchés à bétail ont été moins dynamiques au courant de cette décade avec des offres et une demande en animaux moins importante qu'au décade précédent, mais à des prix toujours élevés.

II - Analyse comparative des prix

Céréales locales sèches: les prix moyens de détail s'affichent comme suit: 435F CFA/kg (mil souna), 425 F CFA/kg (sorgho), 330 F CFA/kg (maïs). La comparaison annuelle indique des baisses légères pour le mil de (-16%), pour le sorgho de -9% et de (-26%) pour le maïs. Les variations quinquennales sont plus importantes avec des hausses fortes pour le mil (+ 55%) et moyennes pour le sorgho (+38%) et le maïs (+35%). Le prix du riz local décortiqué qui s'élève à 385 F CFA/kg est stable par rapport à l'année passée mais reste en hausse de 23% par rapport à la moyenne quinquennale.

Céréales importées: Les prix des céréales importées qui s'affichent à : 355 F CFA/kg (riz brisé importé non parfumé), 515 F CFA/kg (riz brisé importé parfumé), 330 F CFA/kg (maïs) restent stables. Les comparaisons indiquent de faibles variations annuelles pour le riz non parfumé (-6%), pour le riz parfumé (+5%) et pour le maïs (-16%). Les variations quinquennales sont en hausses de : riz non parfumé (+13%), riz parfumé (+16%) et maïs (+27%).

Légumineuses: les prix de détail des produits de rente se situent à : 960 F CFA (niébé), 595 F CFA (arachide coque), 1010 F CFA (arachide décortiquée). La comparaison annuelle montre de légères variations: -6% (arachide décortiquée), +1% (arachide coque) et - 16% (niébé). La comparaison quinquennale indique de fortes hausses de : +32% (arachide coque), +40% (arachide décortiquée) et de +30% (niébé).

Légumes : Les prix moyens régionaux ont oscillé majoritairement dans les fourchettes suivantes : « **750 – 1000** » F CFA/kg <u>(oignon importé)</u>, « **550 – 1100** » <u>F CFA/kg (pomme de terre importé)</u>, soit des prix moyens respectifs de **920** F CFA/kg, **740** F CFA/kg. Le prix moyen de la pomme de terre local est de **775** FCFA/kg. Les variations annuelles sont de **+38%** (oignon importé) et **+28%** (pomme de terre importé). La comparaison quinquennale indique des hausses moyennes de **57%** (oignon importé) et de **35%** (pomme de terre importé).

Bétail: les prix des sujets présentés ont oscillé dans les fourchettes suivantes : **«270 000 – 475 000 »** F CFA/tête pour les bovins, **«85 000 – 157 500 »** F CFA/tête pour les ovins, **«32 500 – 45 000 »** F CFA/tête pour les ovins, **«32 500 – 45 000 »** F CFA/tête pour les caprins, soit des prix moyens respectifs par tête de : **372 945** F CFA, **117 145** F CFA, **39 750** F CFA. La comparaison par rapport aux périodes de référence montre de faibles variations annuelles de (-4%) chez les bovins, (+6%) les ovins et (+7) chez les caprins. La comparaison quinquennale indique des hausses moyennes pour les bovins (+41%), les ovins (+27%) et les caprins (+18%).

III – Perspectives: Durant la deuxième décade du mois d'octobre 2023, on pourrait s'attendre à une amélioration de la présence sur le marché des premiers récoltes en vert du maïs, de l'arachide et du niébé dans certaines zones. Les offres en céréales locales sèches seront très faibles dans les marchés ruraux de collecte et faibles dans les marchés urbains. Les prix des produits agricoles locaux (céréales sèches, légumineuses) pourraient se stabiliser.

Recommandations

- En fonction des prévisions climatologiques du la fin de Isaison, planifier les opérations de récolte:
- Dans les **régions Nord** (Saint Louis, Matam, Louga, Diourbel, Thiès et Dakar) à **partir du 15 octobre**
- Dans le Centre du pays (Fatick, Kaolack, Kaffrine) à partir de la fin de la deuxième décade d'octobre
- Dans les régions Est et Sud (Tambacounda, Kédougou, Kolda, Sédhiou et Ziquinchor) durant la troisième décade d'octobre
- Renforcer le suivi et le contrôle des prix pratiqués sur les marchés;
- Poursuivre la surveillance et la lutte contre les oiseaux granivores dans la Vallée du Fleuve Sénégal.

Groupe de Travail Pluridisciplinaire

Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie Aéroport Léopold S. Senghor B.P. 8257 Dakar-Yoff _ Sénégal

Crée dans le cadre du Programme AGRHYMET, le GTP a pour objectif de contribuer à l'alerte précoce pour la sécurité alimentaire en fournissant des informations complètes sur la campagne agricole. Sa coordination technique est assurée par l'Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie (ANACIM). Le groupe composé des services intervenant dans le domaine de la production agricole (Direction de la Gestion et de la Planification des Ressources en Eau, Direction de l'Agriculture, Direction de la Protection des Végétaux, Direction de l'Elevage, Centre de Suivi Ecologique, Commissariat à la Sécurité Alimentaire, Secrétariat Exécutif du Conseil National de la Sécurité Alimentaire, CONACILSS, Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques...) publie à la fin de chaque décade un Bulletin Agrométéorologique Décadaire destiné aux autorités nationales, aux bailleurs de fond et aux techniciens, à la presse etc.

Dans le cadre de la mise en place du Cadre Mondial des services climatologiques, ce groupe a été élargi aux assurances agricoles, INP, CNCR, CONGAD, ANCAR, URAC, Direction Générale Santé, DPVE et à la presse...